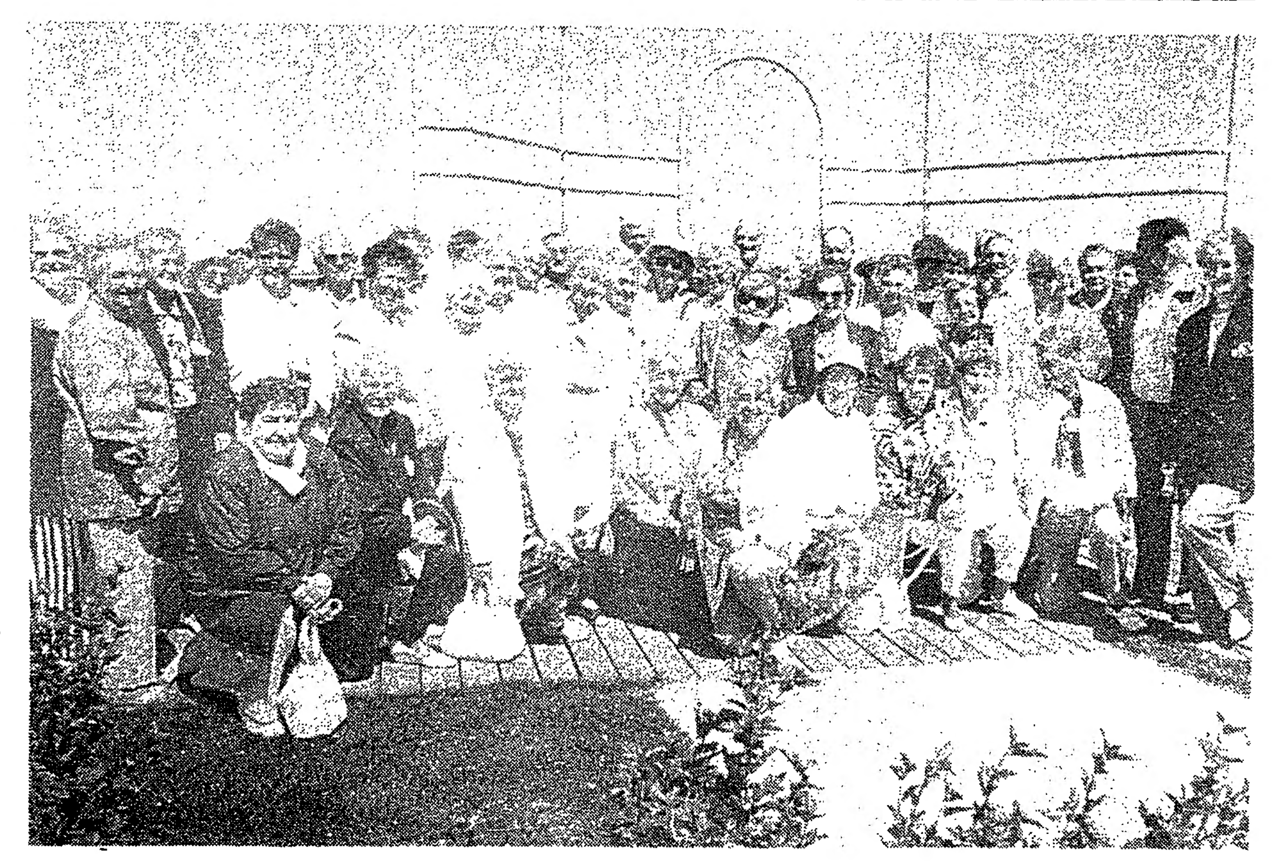


Vol. 27 n°23 Edmonton, le vendredi 11 juin 1993 20 pages 60¢



Les aînés se rencontrent... et ça bouge!

Lorsque les aînés se rencontrent, il y a toujours place pour le plaisir. Réunis à Bonnyville les 1er, 2 et 3 juin derniers, ils sont partis en tournée touristique le mercredi après-midi. Malgré le vent frisquet, ils ont apprécié le charme et la beauté de la marina de Cold Lake.



(Photo Carole Thibeault)

• Société Radio-Canada

Se repositionner vers l'avenir

... à lire en page 2

La FCFA préfère tenir sa langue

...à lire en page 20

Héros malgré lui

...à lire en page 17

20/06

Un tout nouveau terrain de jeux

CAROLE THIBEAULT

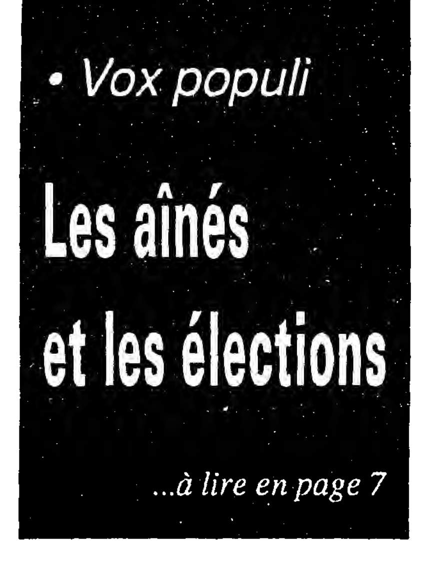
EDMONTON- Un tout nouveau terrain de jeux se dresse fièrement aux côtés de l'école Ste-Jeanne-d'Arc d'Edmonton. Plus de 70 parents et membres de la communauté ont consacré la fin de semaine des 4, 5 et 6 juin derniers pour monter les modules et préparer le terrain. Assez imposant dans ses dimensions, le terrain de jeux possède un accès aux handicapés et se compose de différentes parties adaptées aux besoins des tout-petits ou des grands élèves de la 3e année.

Les 42 000$ nécessaires à l'achat du parc d'amusement ont été recueilli en moins de deux ans grâce aux efforts du comité de parents et grâce à la grande générosité de la communauté. Le Club Richelieu, la Wild Life Foundation et le Parks et Recreation Department de la ville d'Edmonton ont aussi contribué en offrant des sommes allant jusqu'à 5 000$ et même plus.



(Photo Carole Thibeault)

Mme Monique Bélanger, présidente du comité de parents, se dit très heureuse de voir que les enfants de l'école auront enfin un endroit pour jouer lors des récréations et sur l'heure du midi. Elle fait remarquer que rien de tout cela n'aurait été possible sans le grand support des parents et des autres francophones de la communauté.



• Vox populi

Les aînés et les élections

...à lire en page 7

En bref...

Réduction des déchets

EDMONTON- En avril dernier, une vérification de la Société d'hypothèques et de logement (SCHL) a prouvé que les déchets de la construction résidentielle pouvaient être réduits de 20%. La vérification s'est faite lors de la construction de 8 maisons dans le quartier Castlewood. Pour les 4 premières maisons, la vérification s'est faite sans que les constructeurs aient été avisés. Pour les 4 autres, les constructeurs ont été mis au courant des objectifs de la vérification et ont ainsi pu modifier leurs habitudes. La réduction est surtout le résultat d'un simple changement d'attitude se résumant à ceci: y regarder à deux fois et ne tailler qu'une seule fois!

Protection des femmes

EDMONTON- Le 7 avril dernier, ADT Canada Inc., une compagnie se spécialisant dans les systèmes d'alarme, a lancé à Edmonton les femmes violentées, le «Domestic Violence Emergency Response System (DVERS). Le DVERS est le premier programme du genre en Amérique du Nord pour protéger les femmes de la violence conjugale. ADT fournit gratuitement et installe elle-même le système d'alarme portatif. Les fem-mes qui se trouvent dans des situations dangereuses n'ont qu'à presser le bouton silencieux qui est directement relié à la centrale de ADT, ce qui alarmera la police.

Lithoprobe

EDMONTON- Le projet Lithoprobe, l'un des programmes de recherche les plus importants et les plus vastes jamais entrepris pour l'étude des structures rocheuses situées en profondeur, devrait contribuer à l'exploration pétrolière et gazière dans l'Ouest. Le programme qui vise les Prairies portera sur l'examen du «socle de l'Alberta». Tout comme le tassement inégal des fondations d'une maison finit pas faire pencher les planchers et fissurer les murs, le substrat rocheux de l'Ouest exerce une action sur les couches de sédiments supérieures qui renferment le gaz et le pétrole. Lithoprobe permettra de cartographier et d'analyser les roches du socle à une profondeur de 4 à 40 km sous terre.

• Radio-Canada

Se repositionner vers l'avenir

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Nous sommes à l'ère des communications. Tout le monde le sait. Mais plus encore, les nouvelles technologies prennent un nouveau tournant dans le domaine médiatique et, d'ici quelques années, les réseaux de télécommunications canadiennes et mondiales devront s'adapter à tous ces changements. C'est pourquoi la Société Radio-Canada a lancé un nouveau plan pour faire face à l'avenir qui l'attend et pour résoudre les problèmes qui se sont présentés dans le passé. Lancé à l'automne 1992, ce nouveau plan d'action se reconnaît sous le nom de «repositionnement».

Le principal objectif du repositionnement est évidemment que la radio et la télévision publiques canadiennes conservent une place de choix dans l'univers auditif et visuel des Canadiens. Et comme l'explique M. Denis Lord, directeur régional de la radio et de la télévision françaises de Radio-Canada en Alberta, la conjoncture économique impose tant à la Société d'État qu'aux petites entreprises de «faire plus avec moins». «La notion d'imaginaire, de création, c'est à la base même de ce qu'on fait, indique-t-il. Donc, c'est pas nécessairement l'argent qui achète ça. C'est l'initiative des employés, c'est la créativité des gens qu'on embauche, c'est l'encadrement qu'on leur donne pour qu'ils puissent créer des choses. Ça, foncièrement, ça n'a pas changé. Mais les moyens qu'on peut leur donner vont être beaucoup modifiés».



(Photo Carole Thibeault)

Denis Lord pense que, à l'avenir, les employés de la Société d'État seront de plus en plus appelés à être polyvalents et à effectuer différentes tâches non permises présentement par les conventions collectives.

La multitude de chaînes et de canaux qui envahira bientôt l'espace médiatique électronique par l'entremise de la technologie numérique, est la principale responsable de tous les défis que devront relever les radiotélédiffuseurs. D'une part, cette technologie permettra de faire une grande économie au niveau de la diffusion mais elle nécessitera des investissements importants pour l'immobilisation. Un projet comme Northstar (système de diffusion satellite en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde), par exemple, en plus de créer une nouvelle économie pourrait représenter des revenus considérables pour la Société d'État.

En Alberta

Mais que signifie concrètement le repositionnement pour la radio et la télévision françaises en Alberta qui doivent concurrencer avec les stations anglophones? Selon Denis Lord, les quelque 60 employés sous sa responsabilité devront eux aussi faire face au tournant technologique tout en continuant d'améliorer le produit et la productivité de Radio-Canada. «Quand tu regardes le document de repositionnement et comme l'a dit M. Veilleux (président national de Radio-Canada), c'est que nous faisons aussi partie de l'entreprise, de l'armée radio-canadienne. On est peut-être un soldat qui est affecté à un poste de garde éloigné du château mais, dans l'optique de la compagnie comme telle, on est tout aussi important que celui qui garde la chambre du roi», insiste-t-il.

«Il faut se repositionner à la fois sur la place publique par notre produit, nos grilles horaires et à l'interne par l'ajustement de nos employés vis-à-vis de tous ces nouveaux outils qui s'en viennent et aussi les rôles, les types de travail qui vont changer», ajoute encore le directeur régional. Il mentionne, entre autres, que les conventions collectives subiront des changements et les employés seront appelés à devenir davantage polyvalents dans l'entreprise. «La définition des tâches est encore basée sur la réalité des années 1950. Ça ne fonctionne plus de la même façon».

Denis Lord ne prévoit toutefois pas de mise à pied avant au moins deux ans. Cependant, le dernier budget fédéral qui prévoyait des compressions budgétaires pour la Société d'État de l'ordre de 50 millions $ en 1995 et 1996 et de 100 millions $ en 1997 pourrait imposer des restrictions qui demeurent encore cependant vagues dans la tête du dirigeant albertain.

Enfin, il est encore difficile de savoir quels seront les implications du repositionnement pour le contribuable franco-albertain qui écoute la radio et regarde son petit écran chaque jour. M. Lord affirme que l'ensemble du repositionnement comprend un plan sur le reflet régional mais ce dernier n'a pas encore été dévoilé dans ses détails.

Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

Mercredi le 12 juin 1968, vol. 1, no. 30

- Quatre ans et demi après son frère, quinze minutes après sa victoire en Californie et dans des circonstances relativement semblables... Robert Kennedy gît inconscient dans un hôtel de Los Angeles, abattu par un assassin. Il devait mourir des suites de ses blessures une vingtaine d'heures après.
- Le «Rallye franco-manitobain»
- Une seule langue officielle dans les cours de la Colombie-Britannique
- A notre tour de nous «rallyer»? (éditorial)
- 50e anniversaire d'ordination du R. P. Léon Nadeau, o.m.i.
- La Louisiane aurait bientôt son poste de télévision française
- Claude Raymond, le seul Canadien français dans le baseball majeur

• En 1994

35 000 $ de déficit à l'ACFA

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'Association canadienne-française de l'Alberta prévoit un déficit de 35 000 $ pour l'année financière 1993-1994. La prévision, proposée par le conseil exécutif de l'association, a été entérinée par le Bureau des présidents tenu le 29 mai dernier à Edmonton.

Selon le président, Denis Tardif, les revenus de l'ACFA diminueront de 195 000 $ l'an prochain. Cette réduction est en partie due aux compressions budgétaires de 10% annoncées par le gouvernement fédéral l'automne dernier. Cependant, la baisse de revenus engendrés par les résultats des mauvais placements de la Fondation de l'ACFA et le fait que la Commission multiculturelle de l'Alberta ait retiré son appui de près de 30 000 $ par année ont aussi donné un dur coup.

«On a préconisé de faire des coupures générales à tous les programmes. On va essayer de couper un petit peu sur tout. Ça représente des coupures au niveau des salaires, des programmes, des appuis au Franco et au Carrefour», explique M. Tardif. La somme totale de ces compressions s'élève à 160 000 $. Toutefois, il précise que le journal et la librairie auront un soutien suffisant pour maintenir un service de qualité à ses membres.

Quant aux présidents des

...suite en page 3

AU PROVINCIAL

Les aînés se rencontrent... et ça bouge!

CAROLE THIBEAULT

BONNYVILLE- Qui oserait dire que les aînés franco-albertains sont inactifs après les avoir observés lors du 4e Congrès de la Fédération des aînés francophones de l'Alberta (FAFA)? Une soixantaine d'entre eux se sont réunis à Bonnyville, les 1er, 2 et 3 juin derniers, pour participer aux activités organisées par leur association.

Vieillir en santé

L'événement important de ces trois journées a été sans contredit le lancement du programme «Vieillir en santé». Ce programme, qui a pour but d'informer les aînés et de les rendre davantage autonomes, est un projet très chéri par la présidente de la FAFA, Mme Thérèse Laplante. «Le programme, de la façon qu'il a été conçu, est vraiment à la portée de tout le monde», assure-t-elle en vantant les mérites du programme qui s'échelonnera sur six rencontres en deux ans.

Mme Fernande Bergeron, coordonnatrice du projet, en a d'ailleurs présenté les grandes lignes. La vie spirituelle, les médicaments, le bien-être, le stress et bien d'autres, sont autant de sujets qui seront abordés au cours des rencontres. «Ça va les aider à avoir confiance en soi, à être plus autonomes, explique Mme Bergeron. Et même s'ils décident de ne pas changer leur style de vie, au moins ce sera leur choix».

Un représentant du ministère de la Santé et du Bien-être social, M. Denis Moreau, était même sur place pour confirmer l'engagement du gouvernement envers ce projet par l'entremise du programme fédéral «Nouveaux Horizons». La Fédération devrait recevoir, au cours de l'été, un octroi de 16 000 $ pour le réaliser. «Je réalise que la Fédération est dépendante de cet octroi-là pour pouvoir prendre l'initiative avec le programme Vieillir en santé. Et je suis convaincu que l'octroi va être reçu», a-t-il déclaré au journal Le Franco.

Assemblée annuelle

Bien que les trois jours avaient pour but d'échanger et prendre part aux activités, les aînés ont toutefois pris leur responsabilité de membres et ont pris part à l'assemblée générale annuelle.

Après avoir affectué les amendements nécessaires et procédé à la lecture des rapports habituels tels que celui de la présidente, des régions, et le rapport financier, ils ont élu leur nouveau comité exécutif.

Mme Eglande Mercier d'Edmonton a été élue au poste de 2e vice-présidente, Lucie Beauchemin d'Edmonton au poste de trésorière et Donald Létourneau d'Edmonton au poste de conseiller exécutif. Les autres membres de l'exécutif qui terminent un mandat de deux ans sont: Thérèse Laplante, présidente; Jeannette Létourneau, 1ère vice-présidente; Sr Florence Gagné, secrétaire; Jean Lapierre, représentant de la région du nord-ouest; Marie-Paule Coulombe, représentante de la région du nord-est; Thérèse Corbeil, représentante de la région du sud; Florent Brien, représentant de la région centrale et Agathe St-Pierre, présidente sortante.

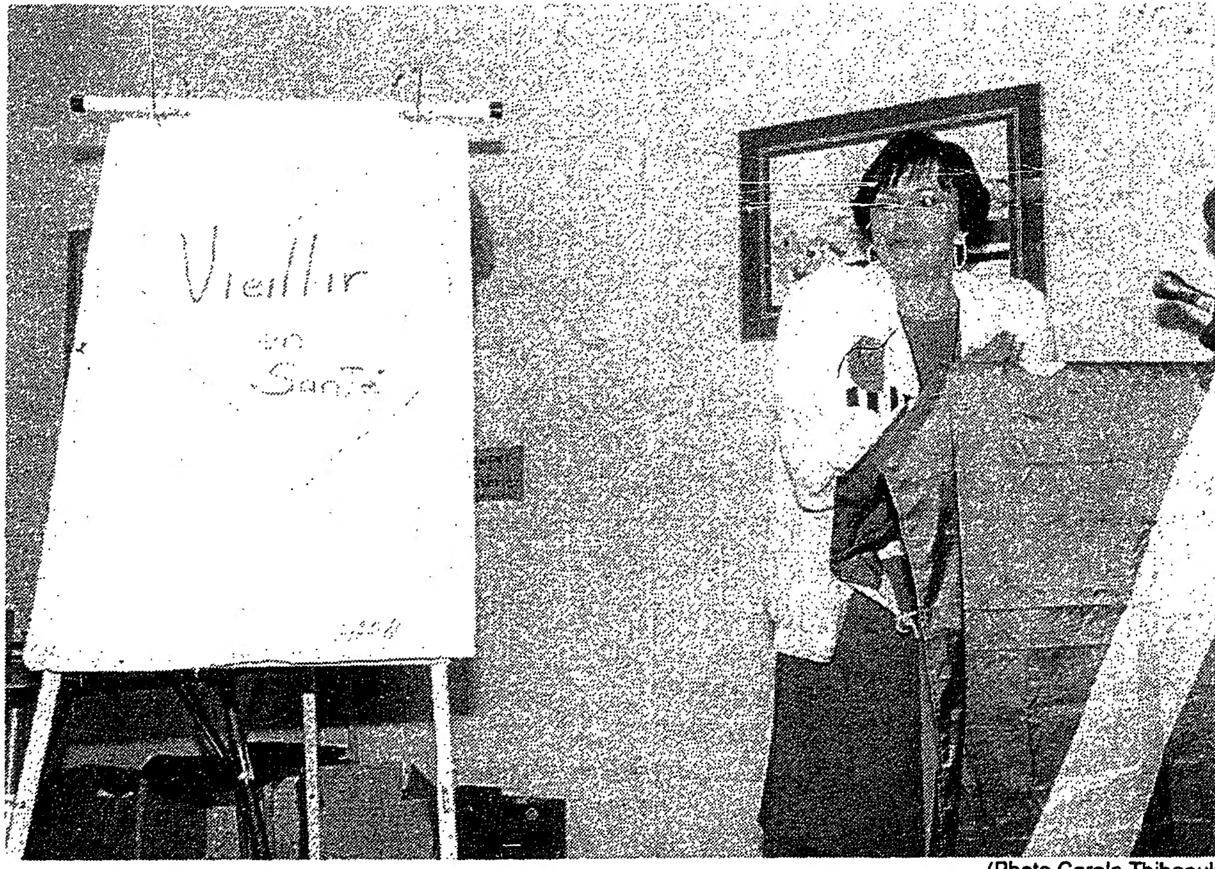
Mme Laplante affirme que, pour la prochaine année, les priorités de l'association seront le bon fonctionnement du programme Vieillir en santé et l'étude des différentes méthodes pour le prélèvement de fonds.

Avec seulement quatre ans d'existence, la FAFA regroupe 13 groupes affiliés et 950 membres, soit 550 de plus que l'an dernier!

Les activités

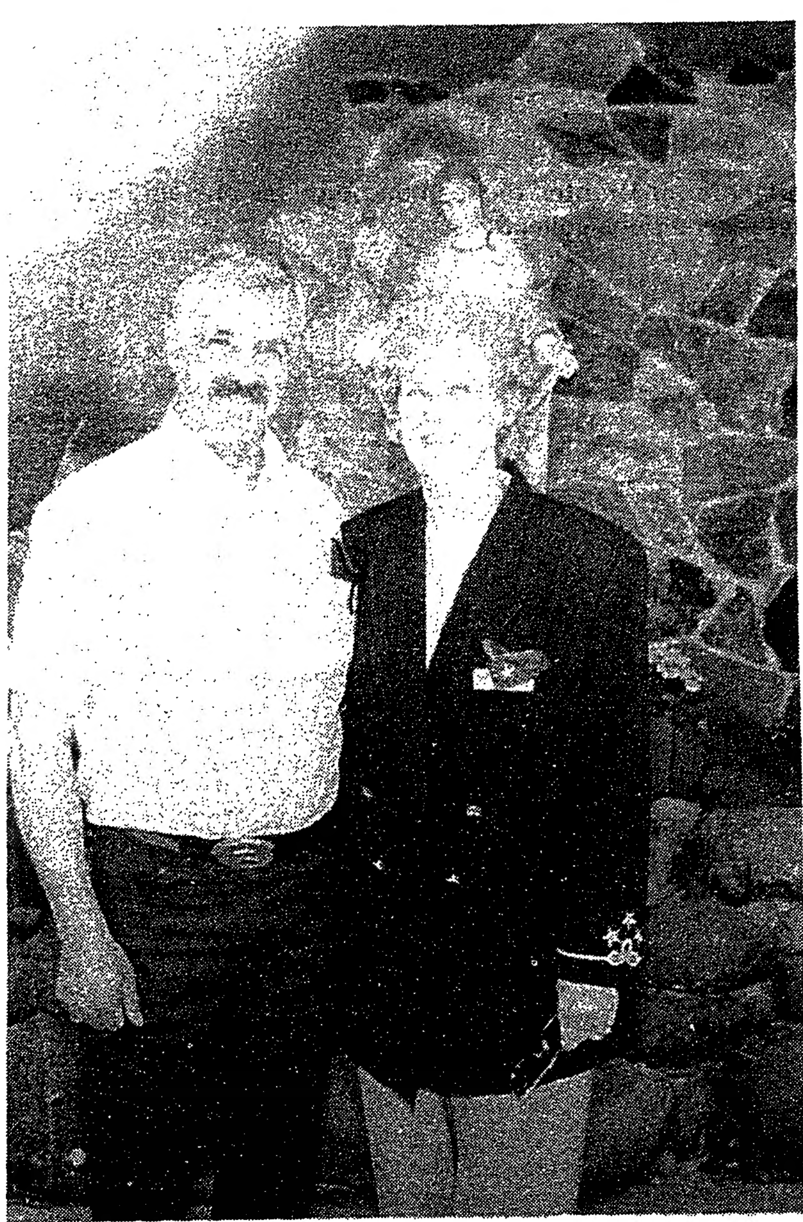
Les aînés franco-albertains ont eu du bon temps! Quoi de mieux pour se rafraîchir les esprits que de visiter la marina de Cold Lake, en ce beau mercredi ensoleillé. Le vent frisquet en a fait frissonner plus d'un!

Bien à leur aise dans l'autobus conduit par M. René Dallaire, ils se sont aussi rendus au Camp St-Louis pour prendre la collation et prendre part à une messe. Enfin, de retour à Bonnyville, ils ont pu participer à un banquet où l'on a remis des certificats aux nouveaux groupes affiliés. La soirée s'est poursuivie par un spectacle de talents locaux et une soirée dansante.



(Photo Carole Thibeault)

Fernande Bergeron, coordonnatrice du programme «Vieillir en santé» pour la FAFA, a expliqué les grandes lignes du projet.



(Photo Carole Thibeault)

Le chauffeur d'autobus, René Dallaire, en compagnie de la présidente de la FAFA, Thérèse Laplante.

Déficit ACFA

...suite de la page 2

régionales, ils ont émis une forte recommandation pour que l'exécutif fasse tout ce qui est en son pouvoir pour éviter le déficit. «Je pense qu'il y a quand même eu beaucoup de discussions. C'est pas quelque chose qui a passé facilement. N'importe quand qu'on propose un budget déficitaire, ça inquiète les gens. Je crois que l'exécutif a pu convaincre le Bureau des présidents que, vraiment, ils avaient fait le mieux qu'ils pouvaient pour cette année», de souligner Jean Champagne, président de l'ACFA régionale de St-Paul.

Pour la présente année, l'ACFA provinciale compte respecter le dernier budget qui prévoyait un déficit de 15 000 $ à la fin de l'année financière qui se termine en juin.

En bref...

Directrice générale

OTTAWA- Le Réseau national d'action éducation femmes (RNAÉF) vient d'annoncer la nomination de Monique Roy, M.B.A., au poste de directrice générale. Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Ottawa, Monique Roy possède aussi une vaste expérience dans le monde de l'éducation et les groupes de femmes. Le RNAÉF a pour mission d'amener les femmes francophones du Canada à une prise de conscience de leurs conditions de vie et à une prise en charge de l'amélioration de leur situation par l'éducation et la formation sous toute ses formes. Pour de plus amples informations: 50, rue Vaughan, local 3, Ottawa (Ontario) KIM 1X1. Tél: (613) 741-9978.

Femmes

OTTAWA- La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) vient tout juste de présenter un nouveau document de travail de sensibilisation concernant les femmes sur le marché du travail. «L'intervention économique des femmes: une affaire qui rapporte à tout le monde» a été conçu spécifiquement pour amener les différents partenaires socio-économiques à mieux saisir les enjeux et les défis qui se posent dans le contexte de la restructuration économique du Canada. Le document s'adresse donc aux hommes comme aux femmes dans le but d'amener une plus grande concertation et d'ouvrir un dialogue sur la question. On peut se procurer le recueil au coût de 7$ auprès du secrétariat national de la FNFCF, 525 - 325 rue Dalhousie, Ottawa (Ontario) K1N 7G2. Tél: (613) 232-5791.

Hépatite B

OTTAWA- L'hépatite B est une maladie du foie. Son mode de transmission ressemble beaucoup à celui du SIDA, mais l'hépatite B est beaucoup plus contagieuse. Dans le monde, plus de 300 millions de personnes sont atteintes du virus et environ 2 millions en meurent chaque année. Au Canada, le nombre de cas a plus que doublé au cours des 10 dernières années. Un programme canadien de sensibilisation à l'hépatite B a été mis sur pied pour enrayer la propagation de cette maladie. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le dépistage, la vaccination et les groupes d'entraide locaux, la Fondation canadienne des maladies du foie vous invite à composer sans frais, 24 heures sur 24, le 1-800-363-2121.



EDITORIAL

par Pierre Brault

Le 15 juin, jour de scrutin en Alberta

La date fatidique du 15 juin approche à grands pas. Les Albertains iront voter et auront la parole. Ils donneront leur appréciation de la vie politique albertaine depuis les dernières élections. Ont-ils aimé les Conservateurs, les Libéraux ou les Néo-Démocrates? Ils le diront par leur vote. VOTER c'est un droit et un devoir démocratique fondamental que le citoyen doit exercer pour faire savoir qu'il approuve ou rejette les politiques du parti au pouvoir.

Ainsi les Albertains se prononceront sur les 200 jours et plus de gouvernement de Ralph Klein et près de 20 ans de règne des Conservateurs. Ils diront aussi à Laurence Decore et aux Libéraux s'ils croient que cette formation politique peut changer les choses en Alberta. Enfin, Ray Martin et les Néo-Démocrates sauront s'ils ont fait un assez bon travail comme parti de l'opposition pour mériter les rênes du pouvoir.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les Conservateurs misent surtout sur la popularité de leur chef **Ralph Klein.** Ce dernier a fait une campagne terne et sans grand fracas. Il a évité toutes les grandes questions de l'heure se contentant d'être sur la défensive et de tenter de démolir son principal opposant Laurence Decore. Il a été très vague dans son programme électoral et a répété qu'il demandait aux Albertains de lui faire confiance. Il a aussi tenté de se dissocier des fiascos financiers de Don Getty mais on verra au soir des élections si les électeurs l'ont écouté.

Les Libéraux et leur chef **Laurence Decore** étaient prêts lorsque les élections ont été déclenchées. Depuis qu'il a été élu chef de cette formation politique, M. Decore n'a pas cessé de sillonner la province comme s'il était en campagne électorale continuelle. Et dès l'annonce des élections, la machine rouge s'est mise en branle. Decore attaque, dénonce, démontre, promet. Il mène une campagne énergique pour ne pas dire agressive. Il a réponse à une foule de questions. Il parle réellement des questions qui préoccupent le citoyen albertain, comme de moyens à prendre pour avoir un budget balancé. Son approche est jusqu'à un certain point rassurante pour ne pas dire rafraîchissante.

Les Néo-Démocrates et leur chef **Ray Martin** sont toujours égaux à eux-mêmes. Le manque de charisme, d'enthousiasme, de dynamisme de Ray Martin n'aide en rien cette formation politique. La caisse électorale du parti n'a pas la capacité de celles des Libéraux ou des Conservateurs. On sent que les Néo-Démocrates manquent d'organisation. Les candidats n'ont pas LA grosse machine du parti pour les soutenir, ce qui est un handicap sérieux quand on regarde les deux autres partis en présence. Ils ont de bonnes idées mais ne réussissent pas à faire passer efficacement leur message.

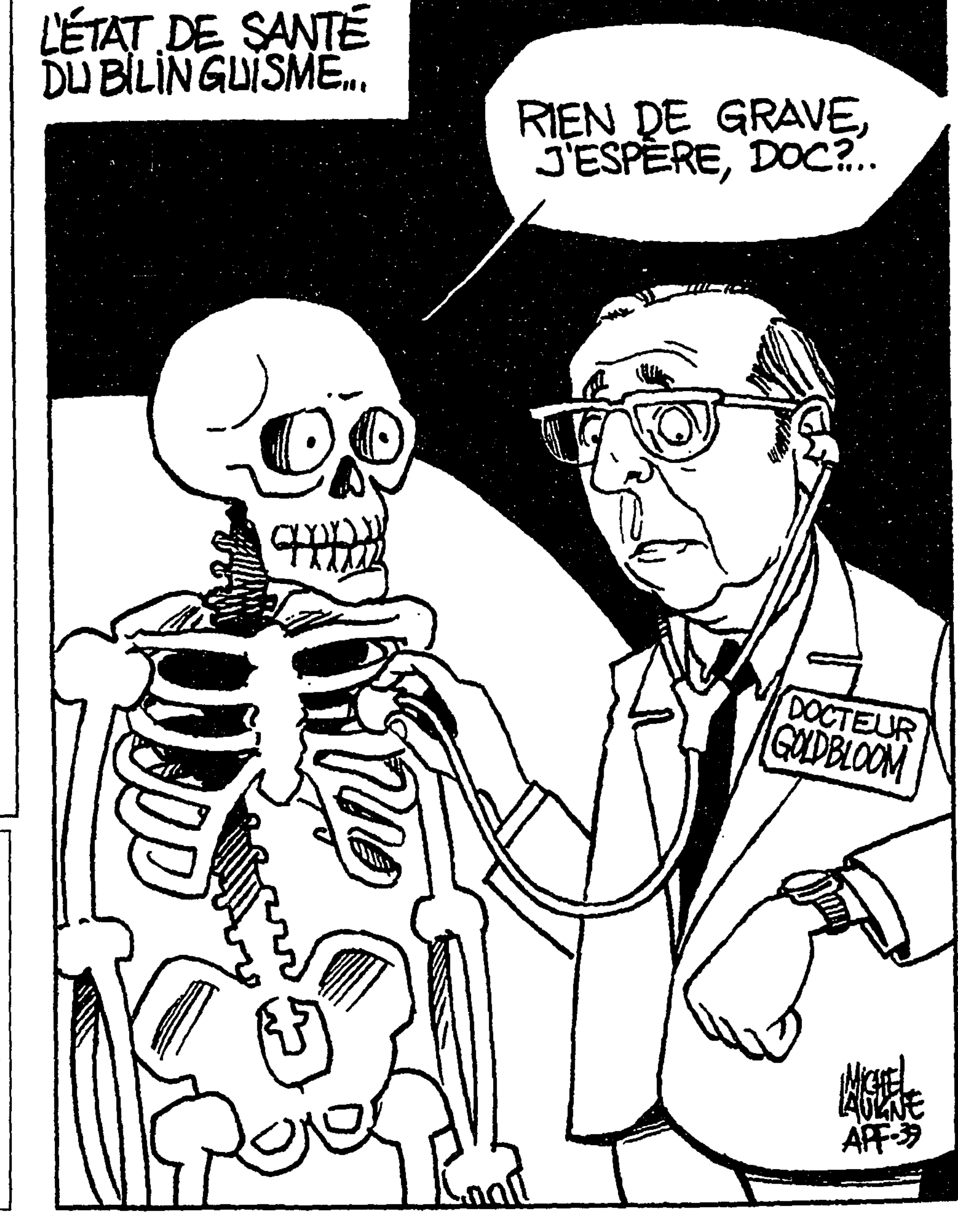
Pour qui voter?

Ce n'est pas facile de prendre une décision aussi importante en cette fin de campagne électorale. Il est évident que les trois chefs nous en mettront plein les yeux et plein les oreilles d'ici le 15 juin. Mais, dans la conjoncture politique et économique actuelle, un changement ne serait-il pas préférable?

Le règne des Conservateurs n'a-t-il pas assez duré? Voulons-nous d'autres Gainers, d'autres Novatel, d'autres Principal, et j'en passe...? Je crois sincèrement que nous devons faire confiance à un parti qui est ouvert, qui n'a pas peur de se prononcer sur les questions de l'heure et qui a des solutions. Je suis prêt à donner la chance à Laurence Decore et aux Libéraux pour les quatre prochaines années. Je sais que ce ne sera pas facile, loin de là. Je compte sur Laurence Decore pour qu'il fasse le ménage (aux bons endroits) dans les dépenses publiques et qu'il assainisse l'appareil législatif en Alberta. Je veux qu'il respecte le droit du citoyen albertain à une vie décente et à des services sociaux adéquats et de qualité. Je veux surtout qu'il respecte le droit des Franco-Albertains à la gestion scolaire et passe une loi répondant à leurs besoins au début de la prochaine session de la Législature. J'y tiens mordicus et je me charge de suivre le dossier de très, très près. Une promesse c'est une promesse, et ça se tient, n'est-ce pas, Yolande? (voir texte en page 6)

M. Klein ne m'a pas vendu la salade que j'attendais d'un Premier ministre responsable et du leader qu'on dit qu'il est. Il a été loin de me persuader d'oublier l'ère Getty et tous les déboires auxquels il a lui-même participé en tant que membre du cabinet conservateur.

En ce qui concerne Ray Martin, il n'a touché aucune corde sensible. Je ne le vois pas dans ma soupe et il ne hante pas mes nuits. On est très loin de la Martinmanie.




LE FRANCO

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

APF
OPSCOM

Le Franco est imprimé sur les presses de CENTRALWEB Colorpress, Edmonton, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581 Téléc.: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 45,15 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

COMMENTAIRE

...et où étaient les Québécois?

M. Jean Dorion, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, porte-parole de la plus influente organisation militante nationaliste au Québec a laissé entendre que les Québécois ont besoin des francophones de toute l'Amérique.

Il leur a même tendu la main en disant aux participants à la journée d'études du 29 mai dernier à Montréal sur les échanges entre le Québec et les communautés francophones:«Vous pouvez être utiles». Cette journée était organisée par le Conseil de la vie française en Amérique.

Utiles? M. Dorion croit que les francophones de la grande diaspora nord-américaine peuvent, grâce à leur maîtrise de la langue anglaise, mieux défendre les intérêts de la langue française...auprès de la majorité anglophone. Comme c'est «utile» d'être bilingue.

«Si les Québécois sont mal vus, ça n'aide pas non plus les francophones hors Québec», a-t-il ajouté. Il en est de même pour la santé du fait français: un Québec francophone fort, selon M. Dorion, ne pourrait que mieux servir une francophonie qui s'étend entre le Pacifique et l'Atlantique.

Mais pourquoi sont-ils mal vus ces Québécois? Sont-ils trop nationalistes? Se regardent-ils trop le nombril? Fort ou faible, le Québec n'a-t-il pas été un peu trop égoïste lors des dernières rondes de négociations constitutionnelles du lac Meech et de Charlottetown? Où était le gouvernement du Québec lorsque les francophones hors Québec ont eu besoin de lui, l'automne dernier, pour s'assurer que leurs droits soient inclus et protégés dans la Constitution?

À mon avis, quand on veut conserver sa langue et sa culture et qu'on les vit intensément chaque jour, on n'a pas besoin de la Loi 101 ou 178. On n'a pas besoin de loi, non plus, pour que le gouvernement du Québec fasse sa correspondance uniquement en français. Il me semble que ce devrait être tout simplement naturel. La langue française n'est-elle pas celle de la majorité? Où est la fierté d'être francophone, d'être un Québécois de langue française?

Qu'on mette moins de contenu américain au menu musical des stations de radio francophones montréalaises et des canaux de télévision, on sera peut être moins «in», mais on évitera d'être «out»; qu'on fasse voyager les jeunes étudiants québécois à travers le Canada, pour qu'ils découvrent autre chose que les plages sablonneuses de Old Orchard, du New Jersey, de la Floride ou du Mexique.

Le Québec ne sera fort que si les francophones hors Québec se développent et s'épanouissent dans un environnement comprenant des institutions, la gestion scolaire et une force économique adéquate. C'est ce que les politiciens québécois n'ont jamais voulu comprendre en se prononçant contre la gestion scolaire, dans le cas Bugnet-Mahé.

La SSJB n'est guère optimiste:«Plus l'anglais a de la place à l'école, plus il prend de place dans la société». Ce qui est vrai pour le Québec est aussi vrai pour les francophones hors Québec. Moins on a de contrôle sur nos écoles plus le taux d'assimilation augmente et il est tellement haut que ça devient alarmant. Il est plus que temps de renverser la vapeur. Le Québec ne l'a malheureusement jamais compris.

Pourquoi les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et espérons-le, d'ici la fin de la présente année, de l'Alberta, acceptent-elles de donner la gestion scolaire à leur minorité francophone? La réponse est simple et sans surprise; il semble que ce soit à cause de l'assouplissement de la Loi 101. Il ne faut pas avoir peur des mots. La Loi 101 a toujours été dénoncée ouvertement au Canada anglais. Et je me demande si cette situation n'a pas aussi eu une incidence directe sur les difficultés rencontrées dans la mise en application de la Loi sur les langues officielles au Canada.

On est dans un système démocratique et le gouvernement québécois actuel le sait très bien. Il sait aussi que la négociation se fait par du «give and take». Sans un assouplissement de la Loi 101, le Québec ne peut pas espérer soutirer quoi que ce soit de positif d'une éventuelle négociation avec les provinces anglophones.

Un nationalisme fort et durable se développe en favorisant une approche positive auprès des citoyens et non pas en leur faisant peur avec des épouvantails depuis longtemps dépassés. On ne bâtit pas en démolissant.

Pierre Brault

Les opinions exprimées dans la chronique «Commentaire» sont la responsabiltié exclusive des signataires.

Qui l'emportera au Gala interprovincial?

PIERRE BRAULT

VANCOUVER - Qui l'emportera, cette année? Le Gala interprovincial de la chanson - édition 1993, aura lieu le vendredi 18 juin à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le Gala sera diffusé en direct dès 20h, à CHFA, la radio de Radio-Canada, en Alberta.

Cet événement musical, qui en est à sa quatrième édition, sera présenté au Waterfront Theatre de l'Ile Granville, site enchanteur et pittoresque situé en plein coeur de la ville de la côte du Pacifique.

Cette coproduction des organismes culturels de l'Ouest et de la Société Radio-Canada est le couronnement par un spectacle des concours provinciaux de la chanson française organisés en Alberta, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

Huit artistes dont quatre dans la catégorie interprètes et quatre dans celle des auteurs-compositeurs-interprètes, se feront la lutte pour aller représenter l'Ouest lors du Festival international de la chanson de Granby au Québec.

Les concurrents sont: Constant Poilièvre et Judy Piovesan de la Saskatchewan; Joëlle Lavallée et Marcel Soulodre du Manitoba; Patrick Fillion et Danielle Hébert de la Colombie-Britannique ainsi que Roberta Michèle et Gilbert Bérubé de l'Alberta.

Taux de fécondité au Canada

OTTAWA(APF): Les femmes mariées de langue maternelle française de l'Ile-du-Prince-Edouard, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta avaient un taux de fécondité supérieur à celui des femmes mariées de langue maternelle anglaise.

Dans les provinces de l'Ouest le taux de fécondité des femmes francophones était nettement supérieur à celui des femmes anglophones en 1991. En Alberta la communauté francophone était également bien vivante en 1991 alors que 1000 femmes mariées francophones âgées entre 15 et 44 ans avaient mis au monde 1727 enfants comparativement à 1670 chez les anglophones.

Fécondité et origine ethnique

La fécondité varie selon les origines ethniques. Ainsi, les femmes d'origine chinoise et française avaient le plus faible nombre moyen d'enfants. La moyenne augmentait chez les femmes d'origine ukrainienne, italienne, britannique et hollandaise (1934 enfants pour 1000 femmes mariées). Statistique Canada confirme également que les femmes retardaient de plus en plus la maternité. En 1991, 38 pour cent des femmes âgées entre 25 à 29 ans n'avaient pas encore eu d'enfants, comparativement à 21 pour cent en 1971.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

À CHACUN SON ARBRE

LES FAMILLES FORTIER

CHRONIQUE #6 de la S.G.N.O.

Il y a quatre familles de Fortier en Nord Amérique; originalement, trois familles s'appelaient Forestier à leur arrivée et l'autre Forty ou Fortis.

La plus grande famille, celle de l'Ile d'Orléans, a pour ancêtre Antoine, né le 26 juin 1644, à St-Jacques de Dieppe, Normandie, France. Il était le fils de Noël Forestier et de Marie Marthe Golle et il est arrivé au Canada, avec son père, en 1663. Il épousa Marie Madeleine Cadieu, fille de Charles Cadieu, Sieur de Courville et de Madeleine Macart. Antoine était maître et propriétaire de barques et acheta un terrain à St-Laurent, Ile d'Orléans. Ils eurent douze enfants, dont deux garçons se sont noyés en 1715. L'aînée, Marie Madeleine épousa Gervais Pépin et la cadette est décédée à l'âge de 18 mois.

Les huit garçons mariés eurent chacun au moins dix enfants. Nul n'est surpris de la richesse de la descendance de l'ancêtre Antoine. La terre ancestrale est encore entre les mains d'un de ces descendants Fortier qui demeure dans une maison en pierres vieille de plus de 330 ans. Ces familles se répandirent à travers la province avec les années. Un bon nombre se rendirent au Massachusetts, au Maine et au New Hampshire. Presque tous les Fortier de l'Alberta sont descendants d'un de ces huit garçons (8 000 personnes portent le nom Fortier).

L'autre famille Fortier au Canada, celle de Louis, qui est né en 1647 à Lachine près de Montréal, de François Forestier et de Françoise Haly du faubourg de Bayeux, Normandie, France. Louis épousa Marie Magdeleine Moison, fille de Nicholas et veuve de Charles Ptolomée («éclaireur» et compagnon de La Salle, noyé dans les rapides de Lachine). Lui et son épouse échappèrent par miracle au massacre de Lachine (plus de 600 desc. Fortier).

La troisième famille Fortier, celle de François Forestier, qui est probablement né à St-Malo, Bretagne, en France. «Armurier du Roi», il arriva sur le St-André et épousa Gabrielle Moreau en Louisiane vers 1720. Des trois enfants, seul Michel (né en 1725 à la Nouvelle-Orléans, Louisiane) a survécu. Ce dernier épousa, en janvier 1750, Perrine Langlois, fille d'Estienne Langlois et de Catherine Baudreau de Graveline. Ils eurent douze enfants. La plupart des descendants sont aux États-Unis (360 desc. Fortier).

La quatrième famille dont la plupart des descendants s'appellent maintenant Fortier, était celle de Laurent Forty (ou Fortis) arrivée d'Italie par voie de Marseille avec un frère. Ils s'établirent autour de Chambly, Québec. Laurent épousa Françoise Fabrise vers 1795 (230 desc. Fortier).

Mentionnons ici les FORCIER, dont l'ancêtre Guillaume marié à Sébastienne Gauthier vers 1650, venaient de St-Aubin, Bretagne, en France. Quelques-uns de ces descendants demeurent autour d'Edmonton.

SGNO

• La gestion scolaire

Le parti libéral «s'engage à respecter ce droit...»

PIERRE BRAULT

CALGARY - La critique en Éducation du parti libéral de l'Alberta, Madame Yolande Gagnon, s'est dite étonnée de lire dans le journal Le Franco, édition du 28 mai dernier, une déclaration du président de l'ACFA, M. Denis Tardif, concernant la réélection du parti conservateur et la gestion scolaire.

M. Tardif déclarait que l'ACFA n'avait pas l'intention de supporter aucun parti en lice et qu'il fallait garder la plus grande ouverture possible envers tous les partis afin de faciliter les négociations avec le prochain Premier ministre.

Il a toutefois précisé que la réélection du parti conservateur pourrait être souhaitable. Et il ajoutait:«Strictement du côté de la gestion scolaire, je pense que le travail qui a été fait avec le parti conservateur pourrait mieux nous servir parce qu'on aurait un point de départ.»



(Photo Carole Thibeault)

Yolande Gagnon ne croit pas que les francophones devraient laisser une autre chance au parti conservateur. Selon elle, c'est par le parti libéral qu'on obtiendra le plus rapidement la gestion scolaire.

Selon Madame Gagnon, il faudrait se rappeler que c'est le parti conservateur qui, à deux reprises, a laissé tomber le projet de Loi 41. Et elle ajoute:«D'abord, ils ont inséré les amendements relatifs à la gestion scolaire dans un projet de loi qui comprenait des amendements problématiques pour d'autres intervenants en éducation.»

Elle se demande si le gouvernement ne voulait pas s'assurer que ces intervenants s'opposent au projet de loi ou si le gouvernement craignait de ne pas pouvoir faire passer la gestion scolaire, «alors il fallait la «cacher» parmi d'autres amendements?»

On sait qu'au début de la campagne électorale M. Klein a tenté d'excuser son gouvernement en disant que c'était à cause du manque de temps que la Loi 41 n'avait pas été adoptée.

Selon certains analystes, le gouvernement avait amplement de temps pour faire passer le projet de loi en troisième lecture puisque c'est ce dernier qui a refusé l'offre des partis d'opposition de prolonger la session de quelques séances en soirée pour passer les projets de loi encore au feuilleton de la Législature.

Mais, pour Madame Gagnon, «c'est un manque de volonté politique et non un manque de temps...».

Lors d'une tournée dans la région de Rivière-la-Paix, M. Klein aurait déclaré que la création d'écoles françaises pourrait priver d'autres écoles d'élèves et de revenus. Toujours selon la candidate libérale dans la circonscription de Calgary Nose Creek, «il est évident que M. Klein ne comprend pas la Constitution, ni le jugement de la Cour suprême, ni les besoins linguistiques et pédagogiques des élèves francophones en situation minoritaire. Et on croit que la réélection de ce parti pourrait être souhaitable?»

Elle a aussi profité de l'occasion pour rappeler que c'est son chef, Laurence Decore qui, immédiatement après la déclaration de Don Getty au sujet du bilinguisme, en janvier dernier, a dénoncé les commentaires de ce dernier. Et elle ajoutait:«En ce qui concerne la gestion scolaire, notre parti a toujours appuyé ce droit, s'est souvent prononcé en faveur de sa mise en oeuvre, et s'engage à respecter ce droit constitutionnel dès son élection.»

On se souviendra que Madame Gagnon avait fait partie d'un comité ad hoc de l'ACFA pendant l'étude Desjarlais. Elle a aussi travaillé durant plusieurs années dans le milieu scolaire catholique à Calgary, étant même présidente du conseil scolaire durant plusieurs termes.

Reste à savoir maintenant jusqu'où ira la volonté politique du prochain gouvernement dans la présentation d'un nouveau projet de loi sur la gestion scolaire, que ce soit les Conservateurs, les Libéraux ou les Néo-Démocrates?

NOUVELLES

heures d'ouverture

du journal

du 7 juin au 7 septembre

du lundi au vendredi

de 8h00 à 16h00

Les aînés et la campagne électorale

BONNYVILLE- Les aînés, comme tous les autres Albertains, sont présentement concentrés sur la campagne électorale. Touchés eux aussi par le sujet de l'heure, l'économie, ils pensent tout de même que les chefs des trois principaux partis politiques, Ralph Klein, Laurence Decore et Ray Martin, devraient se pencher sur d'autres sujets:

Question: Pensez-vous que les chefs politiques parlent suffisamment de la situation des aînés pendant la campagne électorale? Pourquoi?



Lucienne Deschênes, Edmonton

«Je crois que non.
Parce que c'est surtout centré sur l'argent, le déficit et ainsi de suite et pas tellement sur les problèmes qui devraient être solutionnés».

Gérard Mackell, Girouxville

«Pas tellement, non.
On parle surtout de coupures du budget au niveau des aînés et tout ça. On sait que les temps sont durs mais d'un autre côté ces gens-là ont participé au développement et ils méritent une certaine récompense de la part du gouvernement».



Irène Plourde, Bonnyville

«Pas beaucoup.
Ce serait bien qu'ils parlent d'avoir un peu plus de services pour les aînés et je suis aussi intéressée dans l'éducation en français et ils n'en parlent pas beaucoup».



Roger Laverdière, Girouxville

«Je ne suis pas la campagne assez pour savoir s'ils parlent assez des aînés ou non. Mais généralement, je pense qu'ils les oublient pas mal».



Paulette Boutet, Calgary

«En Alberta, ça pourrait être mieux, vraiment».

Le Franco 8923-82 Avenue, Edmonton T6C 0Z2

ARTS ET SPECTACLES

Un décor féérique...


(Photo Lucie Lavoie)

LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- Cette année, les Vol-au-vent ont choisi Disneyworld comme destination pour leur spectacle annuel. C'est dans ce décor enchanteur que les différents groupes ont exécuté leurs danses.

La vingtaine d'élèves a partagé la scène avec des invités spéciaux dont Roger Pellerin qui leur a dédié une de ses créations sur l'air de «C'est un tout p'tit monde».

Les jeunes tiennent à dire un gros MERCI! à leurs professeurs de cette année: Josée Lemire, Lise Medford et Anik Champagne ainsi qu'à tous les bénévoles et parents qui ont contribué au succès de toutes les activités de 1993.

Hé LES ARTISTES !

La prochaine édition de notre Répértoire des ressources artistiques est actuellement en préparation. Il s'agit d'un guide qui contiendra les noms et les coordonnés de tous les artistes francophones (amateur.e.s et professionnel.l.e.s) de tous les domaines artistiques. Le but du répertoire est de permettre aux artistes de se connaître davantage et de se donner l'occasion de partager leurs connaissances et expériences artistiques. Ce bottin sert aussi à trouver des contrats pour les artistes et à développer des projets communs. Nous sommes surtout intéressés à contacter les artistes francophones (amateur.e.s ou professionel.le.s.) qui, pour une raison ou une autre, seraient passé.e.s jusqu'alors "incognito" au sein de la communauté franco-albertaine et qui désireraient s'inscrire dans ce bottin.

Nous vous prions donc, de bien vouloir compléter ce formulaire et de nous le rendre aussitôt que possible. Au plaisir de vous rencontrer!

Nom:____________________ Prénom:________________
Adresse________________________ Code postal:________
Téléphone:____________________

Formulaire d'inscription au
"Répertoire des ressources artistiques de l'Alberta francophone 1993/94"

1. Niveau artistique: ☐ Professionel ☐ Amateur

2. Catégorie d'artiste: ☐ visuel ☐ arts de la scène ☐ littérature ☐ autre

3. Type d'artiste: (guitare, chant, théâtre etc.)____________________

4. Pourriez-vous donner un atelier de formation artistique? ☐ Oui ☐ Non

5. Désiriez-vous reçevoir un atelier de formation artistique? ☐ Oui ☐ Non

6. Pensez-vous que l'on devrait former une association des artistes francophones de l'Alberta? ☐ Oui ☐ Non

7. Si l'on devait exiger une cotisation anuelle de 25.00$ seriez-vous toujours disposé à adhérer à une telle association? ☐ Oui ☐ Non

8. Connaissez-vous d'autres artistes francophones de l'Alberta à qui nous pourrions envoyer ce formulaire? ☐ Oui ☐ Non

Nom:____________________
Prénom:____________________
Adresse:____________________
Téléphone:____________________

NOTRE ADRESSE:
Jeff Schermbrucker
Secrétariat Provincial
l'Association Canadienne-française de l'ALberta
8923 82e ave
Edmonton, AB.
T6C 0Z2
Téléphone: 466-1680

Vos commentaires s.v.p.
____
____
____
____
____
____

SAVIEZ-VOUS QUE?

Bien que 80 % des Canadiens s'adonnent à une activité physique pendant leurs loisirs, seulement 33 % de ceux-ci sont suffisamment actifs pour que l'activité physique soit un bienfait pour leur santé.

Le temps, le coût et d'autres obstacles empêchent les gens de participer à la vie active. Ces obstacles pourraient être réduits au minimum si on encourageait les gens à prendre part à des activités d'intensité moyenne, à des activités de plein air informelles ou à des activités qu'ils peuvent pratiquer à la maison avec leurs parents et amis.

Des études ont démontré que l'activité physique régulière peut contribuer à prévenir et à traiter l'ostéoporose.

Des études ont suggéré que l'exercice d'intensité moyenne peut aider l'organisme à combattre les rhumes et les autres maladies. L'exercice est aussi une stratégie éprouvée pour la prévention des maladies cardio-vasculaires, du diabète et de l'ostéoporose.

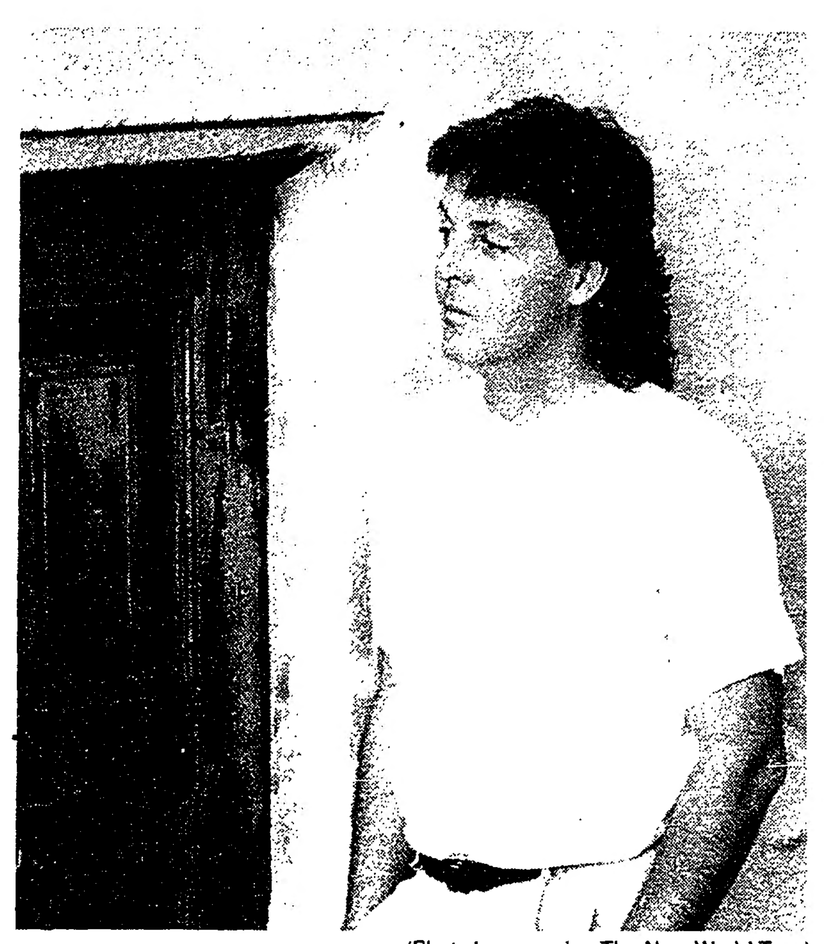
La plupart des poules pondeuses produisent environ 240 oeufs par année. Tous les oeufs produits au Canada pendant une année pourraient faire le tour du monde 7,5 fois si on les mettait les uns au bout des autres.

Durant l'année, la poule moyenne produit environ six fois son poids en oeufs.

La couleur de la coquille n'influence pas la valeur nutritive, le goût ou la qualité de l'oeuf. Certaines races de poules pondent des oeufs à coquille brune alors que d'autres pondent des oeufs à coquille blanche. Peu importe puisque l'un est aussi bon que l'autre.

La couleur du jaune reflète l'alimentation des poules et non sa valeur nutritive. Un jaune foncé indique que la poule a consommé du maïs. Un jaune plus pâle signifie qu'elle a consommé du blé.

McCartney, que de souvenirs!



(Photo le magazine The New World Tour)

Paul McCartney a marqué quatre générations de fans, que ce soit avec ses trois autres copains des Beatles ou en solo.

GUY MARCOTTE

WINNIPEG- En fait, le voyage a presque commencé lors du Rond-Point de l'ACFA, l'automne dernier. C'est lors du banquet que Ronald et moi avons découvert notre passion commune pour les Beatles. Depuis ce temps, nous en parlions régulièrement. Lorsque nous avons su que Paul McCartney se rendait à Winnipeg, nous avions bien l'intention d'être là... Et lorsque nous avons eu nos billets le 14 mars, j'en dansais de joie. Pour la deuxième fois en trois ans et demie, je pourrais voir McCartney en spectacle. J'avais eu cette chance en décembre 1989, à Montréal.

Jeudi 20 mai. 15h40. Nous quittons Edmonton en auto. Dans 1 367 kilomètres, nous serons à Winnipeg, après 17 heures (dont une heure de sieste en bordure de la route), des dizaines de pistaches, quelques cafés et de nombreuses chansons de McCartney et des Beatles.

Notre premier «contact» avec McCartney, nous l'avons eu vers 16h30 le vendredi. Au Lindy's on Portage où l'on sirotait une bière. Une limousine allongée, grise, sous escorte policière, s'est engagée sur Portage, venant de la rue Smith. Nous n'avons pas vu McCartney. Que sa main, par la vitre teintée à demi-baissée. Discussion sur la possibilité que ce soit vraiment l'ex-Beatle. Puis conclusion: qui d'autre, à Winnipeg, serait escorté de la sorte par la police ce jour-là? Même pas le Premier ministre...

Second «contact» avec McCartney vers 17h30 aux abords du stade. Par une barrière qui s'ouvrait occasionnellement pendant quelques secondes, nous pouvions voir Paul, sur la scène, effectuant ses derniers tests en vue du spectacle. C'est là que j'ai eu mes premiers frissons de la soirée. J'entrevoyais celui dont les chansons me font siffler, chanter, danser et rêver depuis que j'ai vraiment découvert les Beatles, en 1971, alors que le groupe n'existait même plus...

Mais les vrais frissons, je les ai ressentis à 21h25, alors qu'avec 40 000 autres personnes j'ai salué l'arrivée de Paul sur scène. Comme à Montréal, en 1989, j'avais la gorge serrée et presqu'envie de pleurer. Comment expliquer cela autrement que par le fait que ce que McCartney chante me rappelle bien de souvenirs de mes 22 dernières années?

J'ai inévitablement passé la soirée à comparer le spectacle de ce 21 mai à celui de décembre 1989. Mais pas pour en trouver un meilleur que l'autre. Simplement pour apprécier la différence. Parce que pour moi, lorsque c'est signé McCartney, c'est toujours bon. Et, de toute façon, comment pourrais-je critiquer un homme qui, pendant deux heures et demie «non-stop», réussi à faire danser, chanter, crier, rire et, sûrement, pleurer des dizaines de milliers de fans de quatre autres générations? L'ex-Beatles nous a offert 33 chansons, dont 18 du super-groupe de Liverpool qui l'a fait connaître avec John Lennon, Ringo Starr et George Harrison. Trois chansons m'ont particulièrement fait vibrer: «Live and Let Die» avec ses feux d'artifice, «Mull of Kentyre» avec des joueuses de cornemuse de Winnipeg, puis «Hey Jude» la dernière de la soirée avec 40 000 choristes fredonnant les célèbres «na na na na» de la grande finale de cette chanson, bel hommage à celui qui avait chanté pour nous toute la soirée...

Comme à Montréal, j'ai passé plus de la moitié du spectacle à chanter et à taper des mains. Et je suis sorti du stade avec une satisfaction tellement grande d'avoir vu et entendu l'une de mes idoles.

Si je n'ai plus cette chance de revoir McCartney en concert, ceux de 1989 et de 1993 me laisseront la tête pleine d'excellents souvenirs. Et si un jour je peux le revoir, soyez assurés que je referai le voyage, même de 2 800 kilomètres. Et encore une fois je ferai le plein de souvenirs. Parce que pour des souvenirs de ce genre, il y aura toujours une place dans ma tête.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Élections '93

L'ACFA a publié la semaine dernière un questionnaire que nous avons adressé aux trois principaux partis politiques albertains. Nous publions cette semaine leurs réponses.

Nous n'avions pas spécifié dans notre lettre dans quelle langue nous voulions obtenir notre réponse. Le parti Conservateur et le parti Libéral nous ont envoyé leurs réponses en anglais et nous avons décidé de les publier dans cette langue afin de ne pas trahir leur pensée. Le parti Néo-démocrate nous a fait parvenir sa réponse en anglais et en français et nous avons choisi de publier la version française seulement pour accorder à chaque parti le même espace.



Ralph Klein

June 2, 1993

Mr. Denis Tardif, President
Association canadienne-française de l'Alberta
Pièce 200, 8923 - 82 Avenue
EDMONTON, AB
T6C 0Z2

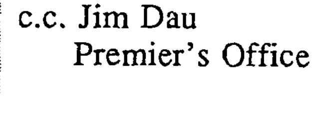
Dear Sir:

We have received your letter and questionnaire to Premier Klein. It was sent and received May 31, 1993.

Premier Klein has a very busy schedule. However I will bring this matter to his attention at the earliest opportunity. It will be impossible to have a response by June 2, 1993.

Yours truly,

Marv Moore
Campaign Manager



c.c. Jim Dau
Premier's Office



Ray Martin

1. La Charte canadienne des droits et libertés prévoit la création d'écoles françaises là où le nombre le justifie. Présentement, il existe 167 écoles anglophones en Alberta, financées par les fonds publics, avec moins de 50 élèves. Supportez-vous la création d'écoles françaises où des nombres semblables existent?

Nous croyons aux principes de l'équité. Si nous supportons les écoles anglaises de cette taille, nous devons le faire pour les écoles françaises. Il ne doit pas y avoir de discrimination basée sur les différences linguistiques.

2. Supportez-vous le projet de Loi 41, qui, s'il était adopté, aurait reconnu le droit des Franco-Albertains de gérer leurs propres conseils scolaires?

Oui. Nous croyons que les Conservateurs ont délibérément lancé la gestion scolaire dans un projet de loi omnibus contenant des sections qui seraient inacceptables pour des membres de la Législature. Durant le débat, le critique Néo-Démocrate en matière d'éducation Barry Pashak a commenté en disant:

«Je veux seulement mettre tout cela bien clair, que nous supporterons n'importe quelle initiative de la part du gouvernement pour ne pas remettre à plus tard toute obligation qu'il a sous la section 23 de la Charte... Je supporte tous les articles portant sur l'éducation francophone... (Hansard, April 21, 1993)». Lors d'un interview avec CBC Radio-Canada, il a reconfirmé son appui pour l'adoption de cette légistation.

Les inquiétudes relevées durant le débat par M. Pashak concernant les conseils régionaux, votés deux fois en juridictions aussi bien que le droit à l'éducation en français étaient

C'EST LE TEMPS DE SE PARLER!

adressés de façon adéquate par le ministère de l'Éducation. M. Pashak a aussi rencontré la Fédération des parents francophones de l'Alberta et fut rassuré par leur présentation que tout cela ne constituait pas un obstacle majeur au succès de l'implantation de cette Loi.

Parce que le Ministère de l'Éducation a indiqué qu'il allait retarder la proclamation de l'article 6, avec lequel les Néo-Démocrates avaient plusieurs inquiétudes, nous étions prêts à permettre au projet de Loi 41 de passer à la Législature dans les plus brefs délais.

3. Supportez-vous l'épanouissement et le développement de tous les aspects de la communauté francophone de l'Alberta (culturel, éducatif, économique, politique, santé, etc.)?

Oui. Nous supportons des programmes supportant le développement communautaire, incluant des aspects culturels, en coopération avec des organisations de base communautaire. Nous supportons aussi des programmes éducationnels, pour les francophones aussi bien que pour les anglophones, qui augmentent la connaissance et le respect pour la culture et la langue françaises.

4. Selon votre opinion, qu'est-ce que devrait être le rôle du gouvernement de l'Alberta pour assurer le développement de la communauté francophone de l'Alberta?

Le gouvernement de l'Alberta devrait protéger et sauvegarder tous les droits et les privilèges accordés à la communauté francophone par la Constitution du Canada.



Laurence Decore

1. The Canadian Charter of Rights and Freedoms provides for the creation of French schools where numbers warrant. There are presently 167 anglophone schools in Alberta, financed by public funds, with fewer than 50 students. Do you support the creation of French schools where similar numbers exist?

The Alberta Liberal Party supports the decision of the Supreme Court in the Mahe case of 1990 which specified that the province enact legislation which is consistent with section 23 of the Charter of Rights and Freedoms. Therefore, we support the creation of French schools where numbers warrant, as set our in section 23 of the Charter.

2. Do you support Bill 41 which, had it passed, would have recognized the right of Franco-Albertans to manage and control their own school boards?

The Alberta Liberal Party supports the provisions within Bill 41 which would give francophone parents the power to set up self-governed school boards in areas where numbers warrant. This is in compliance with the Supreme Court decision. We were prepared to pass the legislation during the last session of the legislature in April-May 1993, but the government refused to move the bill past the committee stage.

3. Do you support the growth and development of Alberta's francophone community in all its aspects (cultural, educational, economic, political, health, etc.)?

The Alberta Liberal Party supports the growth and development of Alberta's francophone community. It is our feeling that the francophone community has enriched the political, cultural, economic and social life of Alberta and is a reflection of the diversity of our province.

4. In your opinion, what should the government's role be in ensuring the development of the francophone community?

The government's had a key role to play in ensuring the recognition and development of the francophone community in Alberta. The Alberta Liberal Party feels that the mandate of the Alberta Multiculturalism Commission could be broadened to provide more of an educational function to promote Alberta's cultural and linguistic diversity. This would obviously include promoting the contribution of Alberta's francophone community in enriching the life of this province. We will work towards fulfilling that objective under a Liberal administration.

Cot... Cot... Cot... Poulet

PATRICK ALLARD

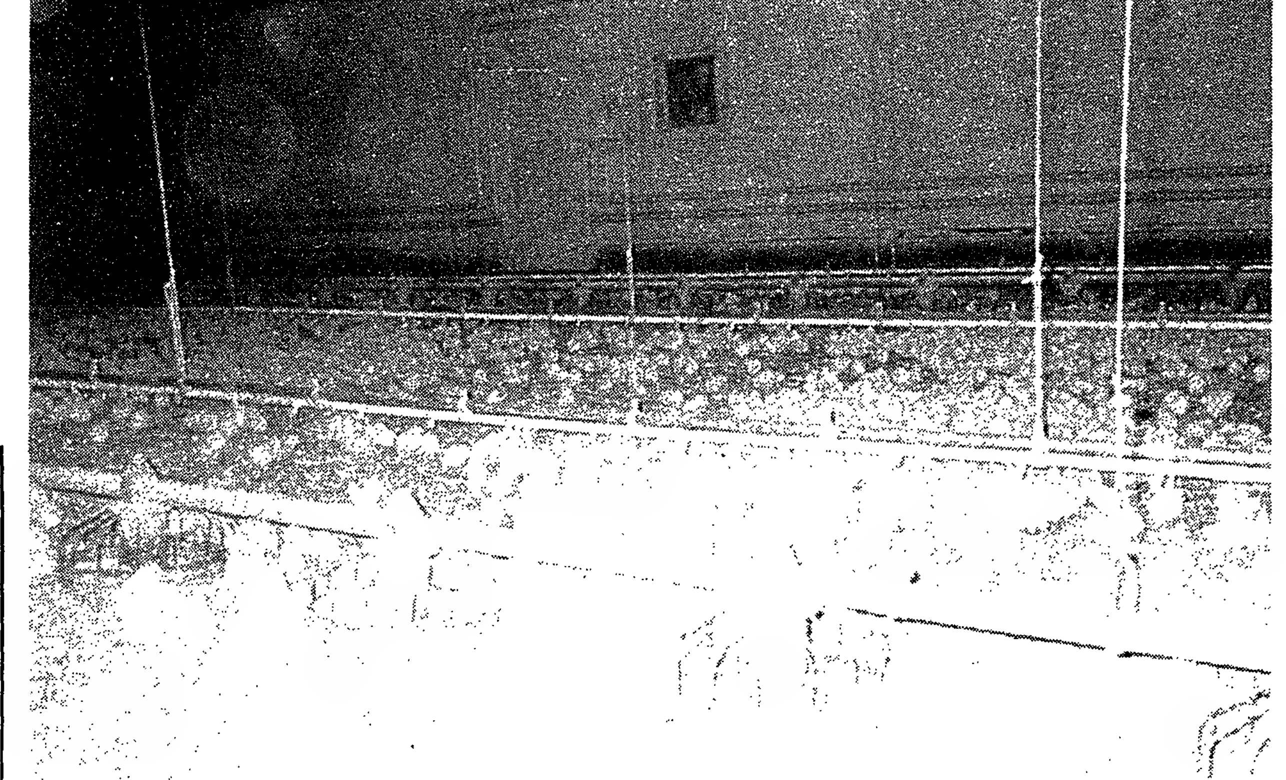
LEGAL - Vous êtes-vous déjà demandé d'où provenait le poulet que vous avez sur votre table? Quel cheminement a-t-il fait avant d'arriver sur les tablettes de votre boucher préféré? C'est avec plaisir que monsieur René Cyr, éleveur de poulets de Legal, a répondu à ces questions existentielles...

Le cycle commence avec l'oeuf. En effet, il y a des incubateurs géants qui ne font que produire des poussins. Ceux-ci peuvent produire environ 100 000 poussins par jour. C'est de ces incubateurs que les éleveurs de poulets s'approvisionnent en poussins. Dans le cas de monsieur Cyr, il fait affaires avec la Coopérative Lilydale d'Edmonton.

Une fois qu'on a nos poussins, il s'agit de les engraisser afin de les vendre. Ça prend 41 jours (oui, seulement 41 jours) pour produire un poulet. Donc, à chaque cycle de 41 jours, monsieur Cyr produit 32 000 poulets, ce qui correspond à la limite permise par son quota. Monsieur Cyr consacre environ quatre heures par jour à ses poulets. Ceux-ci croissent dans trois différents poulaillers qui sont loin d'être comparables avec ceux de nos grands-parents. La ventilation est puissante et le système de chauffage à l'eau chaude est des plus modernes. Avec la croissance des poulets (ils prennent 0,1 kg par jour), on baisse la température dans les bâtiments de 1°C par jour car les poulets produisent plus de chaleur.

À la fin du cycle de 41 jours, un camion vient. On pèse tous les poulets et on les transporte à l'abattoir. Monsieur Cyr prend ensuite quelques jours afin de bien nettoyer ses poulaillers, après quoi il sera prêt à recommencer un autre cycle.

Monsieur Rémi Cyr est producteur de poulets depuis 1972, date à laquelle il a acheté le permis de son père ainsi que la terre paternelle. Dans la région de Legal, on compte quatre producteurs de poulets. À travers la province, on en compte plus de 200 qui s'efforcent de produire pour nous les plus beaux poulets possible...



(Photo Patrick Allard)

René Cyr produit 32 000 poulets à tous les 41 jours.

Ouverture du centre d'activités au Club Étoile

NOËLLA FILLION

GIROUXVILLE- Le 10 mai, M. Denis Moreau, représentant de Nouveaux Horizons, était présent pour l'ouverture du centre d'activités qui se trouve au sous-sol du Club Étoile. Après avoir été présenté par Mme Lucie St-André, celui-ci a félicité l'équipe qui, avec les subventions de Nouveaux Horizons, a travaillé à rénover le plancher du sous-sol de sorte qu'on y retrouve une allée pour un jeu de quilles sur tapis, une allée de curling et une allée pour le «shuffle-board». M. Moreau a fait le souhait que cette salle serve à la communauté et à celles des environs afin de promouvoir les échanges, la fraternité et l'activité physique, tout ceci contribuant à une plus grande indépendance chez les aînés.

Mme St-André a ensuite invité l'assistance à déguster une bonne soupe et à fraterniser davantage. Après le goûter, on devait «essayer» les nouveaux jeux.

Le tout s'est déroulé dans une ambiance amicale. Et c'était d'autant plus amusant que des représentants de clubs d'aînés environnants s'étaient rendus au Club Étoile pour l'occasion.



Mme Lucie St-André et M. Denis Moreau entourés de Roger St-André, Yvonne et René Laliberté, Lucille Lemire, Aldéa Marceau, Lucien Pearson, Glorifie Couillard et Jean Lapierre.

(Photo Noëlla Fillion)

• Nouveau Départ

Un atout important pour les femmes francophones



Lyne Mailloux
Coordonnatrice



Dorine St-Arneault
Secrétaire

ALAIN BERTRAND

CALGARY- Comment décider entre les études ou le marché du travail? Comment être sûre d'avoir pris la bonne décision? Comment mieux communiquer? Quelles sont les implications d'un changement de vie?

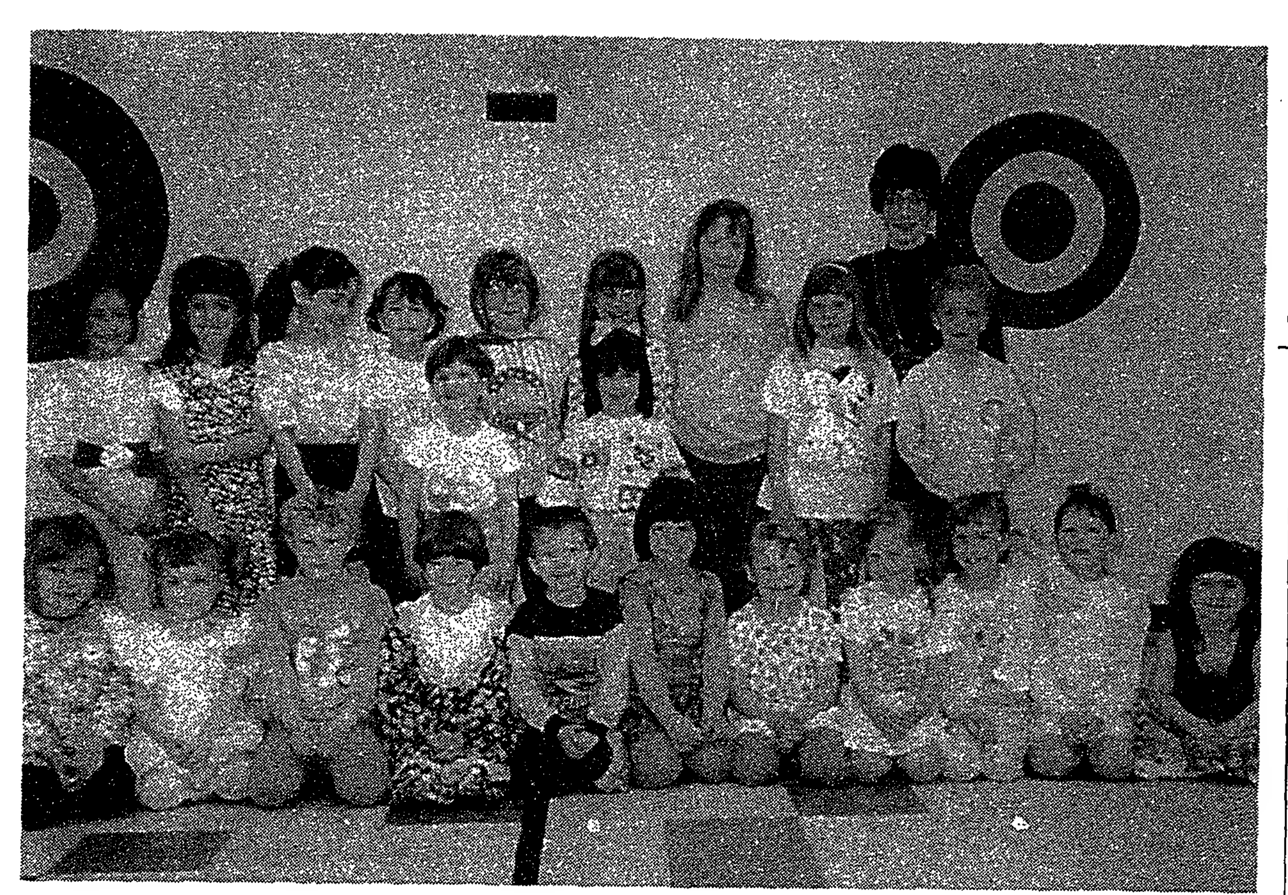
Voilà quelques-uns des sujets abordés lors des ateliers offerts dans le cadre du programme Nouveau Départ offert dernièrement à Calgary du 9 mars au 20 avril.

C'est la deuxième fois que ce programme est offert à Calgary, la première étant en 1988. Cette fois, onze participantes ont suivi le cours offert par le Centre éducatif communautaire de Calgary.

«Le programme a été un succès», explique la coordonnatrice du Centre éducatif, Lyne Mailloux. «Toutes les participantes ont été accrochées par l'expérience personnelle, la découverte de soi et des possibilités de se reprendre en main. Plusieurs sont déjà en action et recherchent soit un emploi ou étudient la possibilité d'un retour aux études. Ce n'est pas une thérapie de groupe mais plutôt une remise en question. Les personnes-ressources Micheline Paré et Marlène Boeda ont faits un excellent travail,» continue-t-elle.

«Ces femmes vont réussir à atteindre leurs buts personnels car elles sont très motivées», estime Lyne Mailloux, «nous sommes très reconnaissants au Centre d'emploi du Canada pour nous avoir permis d'offrir ce cours». Vu le succès de ce programme à Calgary, le Centre éducatif espère pouvoir répéter l'expérience dans un avenir proche.

Dansez, les enfants!



(Photo Noëlla Fillion)

NOËLLA FILLION

FALHER- Ces joyeuses frimousses s'amusent tous les samedis matin au petit gymnase de l'école Routhier, sous la direction de Diane Therriault qui leur enseigne la danse enfantine.

Prix de la FPFA

EDMONTON- Le Festival Théâtre Jeunesse a fait d'heureux gagnants, le 22 mai dernier, alors qu'on a remis les trophées aux plus méritants de toutes les catégories. Les prix du jury, remportés par l'école Voyageur de Grand Centre pour l'originalité et par l'école Parkland Composite High School de Edson pour le meilleur procédé dramatique, ont été offerts par la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA). (Voir article en page 3, édition du 4 juin 1993).

SAVIEZ-VOUS QUE?

Marchés locatifs

Les taux d'inoccupation sont élevés dans un nombre croissant de marchés locatifs, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Ainsi le taux d'inoccupation de 5% ou plus a été relevé en avril dans 16 marchés comparativement à 11 marchés en octobre 1992. Dans l'ensemble, le taux était égal ou supérieur à 3% dans 21 des 26 marchés étudiés en avril. À Calgary et à Edmonton, le taux d'inoccupation a augmenté de 1,5%, avec un taux de 7% à Calgary soit le niveau le plus élevé des Prairies. Dans ces deux centres de l'Alberta, cette hausse est due principalement au fait que les locataires sont devenus propriétaires au cours de la dernière année, ce qui a libéré des logements locatifs.

Stéroïdes anabolisants

Jusqu'à 83 000 jeunes Canadiens et Canadiennes, âgés de 11 à 18 ans, ont fait usage de stéroïdes anabolisants au cours des 12 derniers mois. La recherche a été menée auprès de 16 169 étudiants du primaire et du secondaire, âgés de 11 à 18 ans. Elle a aussi révélé que 53,9% des répondants ont indiqué utiliser cette drogue pour améliorer leur performance athlétique et, fait plus étonnant encore, 47,2% ont indiqué qu'il utilise la drogue pour modifier leur apparence physique. On y apprend aussi que les étudiants utilisent l'alcool, la caféine, les stimulants et les analgésiques en plus des stéroïdes pour améliorer leur performance athlétique. Les stéroïdes anabolisants sont des produits chimiques synthétiques conçus pour obtenir des effets semblables à ceux de la testostérone, un stéroïde naturel contenu dans l'organisme. La testostérone naturelle possède des propriétés «anabolisants» (fabrication des muscles) et «androgènes» (masculinisants).

CRTC Avis public

Canada

Avis public CRTC 1993-68. Application du critère des avantages au moment du transfert de propriété ou de contrôle d'entreprises de radiodiffusion. Dans l'avis public CRTC 1992-42, le Conseil invitait le public à lui faire part de ses observations à l'égard de cinq questions particulières et d'autres questions relatives à l'application du critère des avantages. Le présent avis donne une synthèse des observations reçues et la décision du Conseil au sujet des questions relatives à l'application du critère des avantages. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1 (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Vancouver: 800, rue Burrard, Pièce 1380, C.P. 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7 (604) 666-2111. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Canadian Grain Commission — Commission canadienne des grains

À L'ATTENTION DES: DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DÉLIVRÉS PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA.

La licence pour le négociant en grain délivrée antérieurement par la Commission canadienne des grains à la compagnie sousmentionnée a expiré le 31 mai 1993 et ne sera pas renouvelée (tel que demandé par le titulaire de licence).

N° de licence	Genre	Titulaire
GD0004005	Négociant en grain	R.K. Heggie Grain Ltd.

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière fournie par la compagnie susmentionnée, conformément à l'article 46(2) de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations aux détenteurs de documents autorisés ou prescrits. Les détenteurs de documents qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission, par écrit et dès que possible, des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, d'ici le 31 juillet, 1993 au plus tard (veuillez noter la limite stipulée ci-dessous).

Note: Limite, article 49(2.1)

(2.1) Par dérogation au paragraphe (2), la garantie donnée par le titulaire de licence **ne peut être réalisée ou recouvrée** relativement à un bon de paiement, un accusé de réception ou un récépissé **que si, dans l'année suivant la livraison du grain** qui y est visé, **le titulaire a manqué à l'obligation de paiement ou de livraison envers le producteur et celui-ci en a avisé par écrit la Commission.**

Prière de faire parvenir tout avis au:

Gestionnaire, Octroi de licences aux silos et aux négociants en grains
Commission canadienne des grains
Division de l'Économie et de la Statistique
303, rue Main, pièce 747
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les licences délivrées le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. On peut se renseigner sur la situation actuelle des titulaires de licences en vertu de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 983-2789.

Canada

Sois futé... flaire le danger

EDMONTON- L'organisme «Sois futé...flaire le danger» est un organisme à but non lucratif dont le mandat est d'apprendre tant aux enfants qu'aux adultes à reconnaître et à éviter les dangers de la rue. La Fondation, mise sur pied en 1987 à la suite de l'enlèvement et du meurtre d'une fillette de 11 ans, Alison Parrot, a reçu l'appui de l'Association canadienne des chefs de police et est parrainée par la fondation pour la protection des enfants de Canadian Tire.

Voici quelques-uns des conseils que Josée et Dédé donnent aux parents pour enseigner à leurs enfants à mieux se protéger:

-Faites le tour du quartier avec votre enfant. Mettez-le en garde contre les dangers. Apprenez-lui à reconnaître le symbole Parents-Secours et les endroits sûrs.

-Connaissez les allées et venues de votre enfant, c'est-à-dire le chemin qu'il emprunte pour se rendre à l'école, les endroits où il joue et les adresses de ses copains et copines.

-Montrez-lui également à faire des appels à frais virés à partir d'un téléphone public.

-Ne laissez pas votre enfant porter un vêtement sur lequel on peut lire son nom; ce serait un avantage pour les ravisseurs.

Je suis débrouillard, je suis futé.
Mon radar me dit: danger!
Je n'attends pas d'être embêté
Je COURS sans m'arrêter.

-Ayez à l'oeil tout adulte qui semblerait s'intéresser trop vivement à votre enfant. Rappelez-vous que 75% des crimes contre les enfants sont perpétrés par une personne connue de l'enfant.

-Encouragez votre enfant à dialoguer et faites-lui bien saisir l'importance de ne pas garder le secret sur des choses qui lui semblent bizarres.

Apprendre aux enfants à reconnaître une situation dangereuse et à y faire face calmement n'est pas une mince affaire. Pour faciliter la tâche des parents «Sois futé...flaire le danger» offre une trousse sur la sensibilisation aux dangers de la rue. Cette trousse comprend quatre brochures en couleurs qui donnent aux enfants des conseils sur la façon de reconnaître les dangers, une bande vidéo de six minutes mettant en vedette Josée et Dédé, un «poste central de renseignements» stratifié et lavable, ainsi qu'un guide destiné aux parents qui désirent aider leur enfant à «être futé» et à «flairer le danger».

On peut se procurer la trousse de sensibilisation en français en envoyant un chèque de 10$, TPS en sus, au programme «Sois futé...flaire le danger», 2180, rue Yonge, 8e étage, Toronto (Ontario), M4P 2V8.

SRC  Télévision Alberta

Semaine du 12 au 18 juin 1993

Samedi
15h30 Direction PC 93
18h00 La soirée du hockey
20h30 Ciné-Famille: Woof
22h30 Le Téléjournal
22h52 Les nouvelles du sport
23h10 Télé-sélection: Les uns et les autres

Dimanche
11h00 Second Regard
11h30 Grand Prix Formule 1
14h00 Direction PC 93
16h00 Aujourd'hui Dimanche
17h00 La semaine verte
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les beaux dimanches: Yvon Deschamps
21h00 Le dimanche
21h30 Les beaux dimanches: Beethovenissimo #2
22h28 Le dimanche
22h32 Les nouvelles du sport
22h50 Ciné-Club: Fanny

Lundi
17h00 Watatatow
17h30 Animaux d'Australie
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Manigances
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Des jardins d'aujourd'hui
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Maria Vandamme
22h00 Dallas
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 L'enfer c'est nous autres
00h00 Cinéma: Rendez-vous à Bray

Mardi
17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 La soirée du hockey
20h00 ÉLECTIONS 93
23h00 Cinéma: Sueurs froides

Mercredi
17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 Baseball des Expos: Philadelphie à Montréal
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 La cour en direct
21h30 L'enfer c'est nous autres
22h00 CE SOIR EN REPRISE
22h30 Cinéma: Le gendarme de New York

Jeudi
17h00 Watatatow
17h30 La cour en direct
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 4e Gala albertain de la chanson: En coulisse
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Ma maison
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Les francofolies de Montréal: Marjo
22h00 Passeport
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 L'enfer c'est nous autres
00h00 Cinéma: Cross

Vendredi
17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 Baseball des Expos: Atlanta à Montréal
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 La cour en direct
21h30 L'enfer c'est nous autres
21h58 CE SOIR EN REPRISE
22h27 Cinéma: Le Peloton d'exécution

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 12 au 18 juin 1993

Samedi
17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Sacrée soirée
20h35 Le cercle de minuit
21h45 Bon week-end
22h15 Journal télévisé Suisse
22h45 Thalassa
23h45 Sacrée soirée
01h15 Radio France internationale

Dimanche
17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 L'heure de vérité
19h00 Frou-frou
20h00 Ex-libris
21h15 Ramdam
21h45 Tolstoï
22h15 Journal télévisé Belge
22h45 L'heure de vérité
23h45 Frou-frou
00h45 Ramdam
01h15 Radio France internationale

Lundi
17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
19h00 Bas les masques
20h10 Tell quel
20h35 Reportages
21h00 Le gang des tractions: Station liberté
22h35 Journal télévisé de FRANCE 3
23h05 Téléobjectif
00h05 Bas les masques
01h15 Radio France internationale

Mardi
17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Temps présent
19h00 Stars 90
20h30 À vos amours
21h30 Intérieur nuit
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Temps présent
23h30 Stars 90
01h00 Radio France internationale

Mercredi
17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Grand écran
19h00 Cycle Fernandel: L'ennemi public No 1
20h40 Le divan
21h05 Tête à tête
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Grand écran
23h30 Cycle Fernandel: L'ennemi public No 1
01h10 Radio France internationale

Jeudi
17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Faut pas rêver
19h00 Envoyé spécial
20h30 Le cercle de minuit
21h40 Montagne
22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
22h40 Faut pas rêver
23h40 Envoyé spécial
01h10 Radio France internationale

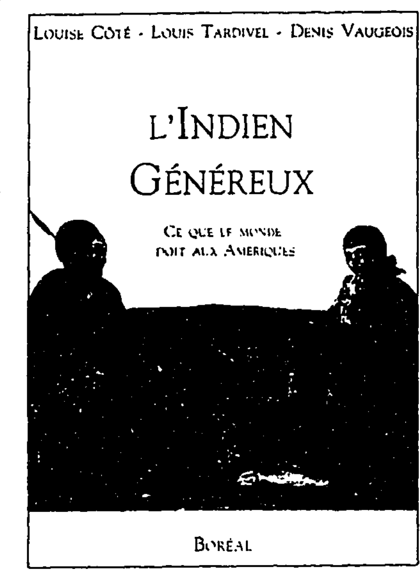
Vendredi
17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Strip-tease
19h00 Bouillon de culture
20h30 La trilogie de la villégiature
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Strip-tease
23h30 Bouillon de culture
01h00 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	43
Edmonton	Vidéotron	37
Saint-Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

L'héritage laissé par les Amériques

MICHEL BOUCHARD

FALHER- Lorsque Christophe Colomb débarqua en terre américaine, nul n'aurait prévu les conséquences pour l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Et aujourd'hui nous commençons, à peine, à examiner les répercussions de cette «découverte» des Amériques.



L'Indien généreux: ce que le monde doit aux Amériques nous brosse un inventaire des contributions des peuples autochtones de l'Amérique à partir des concepts et des mots empruntés des autochtones qui figurent maintenant dans notre vocabulaire et nos moeurs quotidiens. La liste n'est pas exhaustive mais démontre les répercussions qu'a eu la rencontre des deux mondes surtous les peuples de la Terre.

C'est un livre, en premier lieu, qu'on ne sait pas exactement comment aborder. L'information est classée alphabétiquement selon le mot ou le sujet (d'Acajou à Zucchini) avec des renvois à d'autres entrées et d'amples annotations dans les marges. Toutefois, le style fluide du livre qui se lit presque comme un roman nous incite à le lire du début jusqu'à la fin.

L'objectif de ce texte est audacieux: démontrer comment la rencontre des deux mondes a changé non seulement le destin des Amériques mais du monde entier. «On peut bien le regretter, mais le contact entre l'Amérique et l'Europe était inévitable. Et il a changé le monde. Tellement qu'il est juste d'affirmer que le *Nouveau Monde* n'est pas l'Amérique, mais bel et bien celui qui est issu du contact, de la rencontre entre deux «vieux mondes» (p. 17).

Ce texte démontre comment les cultures sont dynamiques et constamment en train de changer et de se renouveler. Des mots, des idées, de la nourriture qui étaient inconnus en Europe, en Asie et en Afrique avant 1492, ont été intégrés dans le vécu et les traditions de diverses cultures.

Citons les nouvelles espèces de plantes américaines qui se sont répandues à travers le monde: la tomate, le zucchini, le maïs, le piment, le tournesol pour en nommer quelques-uns. Les piments qui sont originaires des Amériques donnèrent du piquant à la cuisine africaine, arabe et asiatique et la tomate révolutionna la cuisine italienne.

Non seulement ces plantes ont ajouté à la diversité culinaire, elles ont aussi permis une meilleure alimentation pour le monde entier. L'introduction et l'adoption de la patate douce en Chine, par exemple, aurait réduit la fréquence des famines. Ces plantes américaines auraient été à l'origine de l'accroissement démographique mondial sans précédent du XVIIIe siècle: notons qu'à cette époque la population de la Chine a plus que doublé.

Les Amériques ont aussi fourni l'or et l'argent nécessaires à l'essor du capitalisme: une unité monétaire stable et standardisée facilita le commerce et contribua à la mise en place d'une économie mondiale.

En pleines séries éliminatoires de la L.N.H., il est important de noter que même le hockey est en partie redevable aux Amérindiens: les sports d'équipe étaient largement inconnus en Europe avant 1492 tandis qu'ils étaient répandus en Amérique.

L'indien généreux est une excellente vulgarisation d'études scientifiques: clair, concis et admirablement illustré. De plus, la bibliographie annotée est un bon point de départ pour ceux et celles qui veulent en apprendre davantage sur le sujet.

L'Indien généreux: Ce que le monde doit aux Amériques, Louise Côté, Louis Tardivel et Denis Vaugeois, Les Éditions du Boréal, 1992, 288 pages.

Un autre gagnant au CECA



(Photo Carole Thibeault)

Le gagnant Roger Pellerin en compagnie de M. Jean Poulin, président de la maison Les éditions Duval, et de Mme Lise Morin du Centre éducatif communautaire de l'Alberta.

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Pour sa session d'hiver, le Centre éducatif communautaire de l'Alberta (CECA) a vu quelque 319 personnes participer à ses cours, au niveau de la province. Tous les inscrits étaient éligibles au tirage d'un ordinateur IBM offert par la maison Les éditions Duval Inc. L'heureux gagnant est un homme connu dans la région de Bonnyville et en Alberta: M. Roger Pellerin.

VACANCES ANNUELLES

Le bureau du journal Le Franco sera fermé du **5 au 23 juillet** inclusivement, pour les vacances annuelles de l'équipe du journal.

Dernière édition avant les vacances: **2 juillet** (date de tombée: **24 juin**)

Première édition au retour: **6 août** (date de tombée: **28 juillet**)

Bonnes vacances!

• René Arseneault: héros malgré lui

Pour avoir refusé de prêter serment à «Sa Majesté»

CHRISTIAN PAQUIN

DALHOUSIE(APF): «Je ne suis pas un héros. Je ne pensais pas que ça prendrait une telle ampleur. On s'est servi de ça pour relancer le débat linguistique».

René Arseneault, c'est ce jeune avocat acadien de Balmoral au Nouveau-Brunswick, qui a posé un geste de défi le 16 juin 1992 en refusant de prêter serment à Sa Majesté la reine Elizabeth 2, lors de son admission au barreau, devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.

Après lui avoir fait prêter le serment d'office à titre d'avocat, le greffier lui a demandé, avec insistance, de prononcer le serment d'allégeance à Sa Majesté. Arseneault a refusé. La Cour lui a ordonné de s'asseoir. Il a demandé des explications. Les trois juges lui ont ordonné de quitter la salle sur le champ. «Ils ont commis une grave erreur. J'avais le droit de me faire entendre», dit le jeune avocat de 27 ans.

René Arseneault s'est retrouvé en droit tout bonnement. «Lorsque j'étais en économie, c'était l'époque des grands bouleversements linguistiques au Nouveau-Brunswick avec la Loi 88. Il y avait plein de choses qui m'échappaient. Alors je me suis dit: «Un jour, je vais comprendre et peut-être même faire avancer les choses», dit-il.

Au moment de son refus de prêter serment, les trois «éminences grises» de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick semblaient stupéfaits. «Pourtant dès ma cléricature, un an auparavant, ils savaient que je ne prêterais pas serment à la reine. Ce n'était pas un coup

...suite en page 18

René Arsenault

...suite de la page 17

de tête, contrairement à ce que plusieurs personnes croient encore».

Preuves à l'appui, René Arseneault sort de ses archives personnelles un énorme dossier contenant toute la correspondance qu'il a entretenue avec la Cour d'appel au sujet du serment en question et de son incongruité dans le contexte actuel.

Sa requête auprès de la Cour d'appel et du barreau a valu à René Arseneault une lettre écrite par le ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, Edmond P. Blanchard. Le ministre donne raison au jeune avocat et enjoint le barreau de respecter sa demande. Une autre lettre, écrite cette fois par le directeur de la section internationale du barreau de Londres, en Angleterre, adressée au barreau du Nouveau-Brunswick, souligne que les jeunes avocats anglais ne sont même pas obligés de prêter serment à la reine!

«Le but de ma démarche était qu'on n'exige plus d'un Acadien en 1993 de prêter ce serment qui est une insulte à ses origines. Les Acadiens ont été déportés en 1745 justement parce qu'ils ne voulaient pas prêter serment au roi. Mais il fallait que j'appuie et que je justifie mon geste et aucune loi ne m'obligeait à prêter serment à la reine».

Le 18 février dernier, René Arseneault a gagné la plus grosse cause de sa carrière, même s'il n'était pas encore un avocat: il a été admis au barreau 8 mois après sa sortie publique. Aujourd'hui, prêter serment à la reine est facultatif au Nouveau-Brunswick. «Quand on sait comment le système judiciaire est embourbé, et quand on pense qu'un jeune avocat a réussi à faire changer une loi en 8 mois, C'est dire que j'avais raison à quelque part. Rien ne m'obligeait à faire ce serment!», affirme-t-il.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Base Militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h



BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

Nous jouons au bridge tous les jeudis après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30.
Le regroupement des Aînés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 2e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'Aquin à 13h30. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

L'École Enfantine, pré-maternelle francophone vous invite à inscrire vos enfants de 3 et 4 ans pour septembre 1993. Info: Denis au 469-5206 (4-6)

Le «Répertoire des ressources artistiques de l'Alberta francophone» est en préparation. Tout artiste francophone ou francophile désirant s'inscrire ou modifier son inscription doit appeler Jeff à l'ACFA provinciale au 466-1680 (3-9)

Birth Parent and Relative Group, une organisation à but non-lucratif, se dévoue à réunir les familles séparées par adoption ou en foyer nourricier. Les réunions se tiennent le deuxième mardi de chaque mois à 19h00 au Beverly United Church, 40e Rue et 119e Avenue à Edmonton. Info.: 473-1912.

JASPER

Le club social «Le Rendez-vous» est ouvert du jeudi au dimanche de 16h30 à minuit. Si vous passez à Jasper et désirez rencontrer des francophones, nous pouvons vous organiser des activités et des repas. Info: 852-5875 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton.Info:424-2476

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Un projet spécial est présentement en cours pour répondre aux besoins et aux désirs des femmes francophones de la région de Saint-Paul. Si vous êtes intéressée à participer à la première étape en donnant votre avis, veuillez communiquer avec Marcella au 645-6853 entre 8h et 16h le mercredi, jusqu'au 30 juin, ou au 635-3094 sur semaine. (25-6)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.B.

ARTISTES EN ARTS VISUELS RECHERCHÉS

(peintre à l'huile, aquarelle, pastel, acrylique, sculpture, etc) intéressés à participer à un projet de galerie unique:
- Artistes connus ou pas
- Vivre une vie en galerie
- Partager les frais du lieu de travail (50$/mois)
- Lieu de vernissages et d'expositions privilégiés
- Activités artistiques (cours, démonstration, clinique)
- Activités sociales (rencontres, soirées artistiques)
- Matériel d'art et d'encadrement à prix préférentiel

Envoyez vos informations (nom, adresse, téléphone, médium etc.) ou votre curriculum vitae avant le **15 juin 1993** à:

ARTISTES RECHERCHÉS, 5953 - 40 Avenue, Edmonton, Alberta T6L 3P6

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

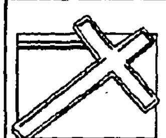
EDMONTON

Dame avec expérience pour ménage de semaine et grand ménage du printemps. Références disponibles. Appelez Lucienne au 437-7241 (2-7)

Les Petits Jeunes - Camp d'immersion cet été. Jeunes: 12 à 16 ans, séjour rural, 250$/semaine. Information: (403) 325-2089 (9-7)

CENTRALTA

Camp Franco-Fun (camp de jour à St-Albert) accepte les inscriptions pour juillet-août. Enfants de 7 à 11 ans bienvenus. Info: Andrée au 961-3665. (18-6)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). N'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CARTES D'AFFAIRES





CÉLÉBRONS LA FÊTE NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS!

Fort McMurray 19 juin

Journée champêtre avec musique d'ambiance. Feu de joie. Pour information: Jean-Luc Simard au 791-7700.

Lethbridge 20 juin

L'ACFA célèbre la St-Jean-Baptiste à 14h00 au Indian Battle Park Elk Shelter. Pique-nique, activités familiales. Pour informations: 328-8506.

St-Paul 23 juin

L'École du Sommet fête la St-Jean avec un repas à midi. Bienvenue aux parents!

Rivière-la-Paix 24 juin

Souper bénéfice avec le clown-mime pour adultes Pepper de Vancouver. Mets traditionnels (francophones et autochtones) et non-traditionnels servis au gymnase de l'École Routhier de Falher. Pour informations contactez Michel au 837-2296.

Edmonton 24 juin

Venez célébrez la St-Jean au coeur du quartier Old Strathcona au Farmer's Market. Kiosques de nourritures (Le Bistro, La Bohème, New Asian Village, Chez Claude, Chinook Theatre), Visite bilingue des sites historiques du quartier, discothèque avec André Roy.

26 juin

Venez célébrer la St-Jean au Centre Marie-Anne-Gaboury. Pour informations: 468-6983.

La FCFA préfère tenir sa langue

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON - La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) ne semble pas être des plus enthousiasmées par la requête que lui a adressée l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), le 30 juin dernier. Bien que l'ACFA se soit retirée du membership de la FCFA, les leaders franco-albertains jugent opportun de participer à la réunion générale annuelle de l'association nationale qui se tiendra à Winnipeg les 18, 19 et 20 juin prochains.

«Pas de commentaires», telle a été la déclaration de M. Sylvio Morin, directeur des relations publiques à la FCFA après que Le Franco lui ait demandé les réactions de la FCFA suite à ce nouvel intérêt que lui porte l'ACFA.

Au cours de son assemblée annuelle, la FCFA tiendra plusieurs ateliers et discussions sur le Plan de mise en oeuvre de Dessein 2 000. Selon les dires de Denis Tardif, président de l'ACFA, les associations membres de la FCFA procéderont à une évaluation de leur vision et du fonctionnement de l'organisme national. L'ACFA, qui s'est retirée à cause de ses divergences d'opinion sur ces points, se dit prête à observer et même à participer aux discussions ainsi qu'à réévaluer sa démission si elle entrevoit un vent de changement dans les lignes directrices de la FCFA.

NOUVELLES heures d'ouverture du journal

de 8h00 à 16h00